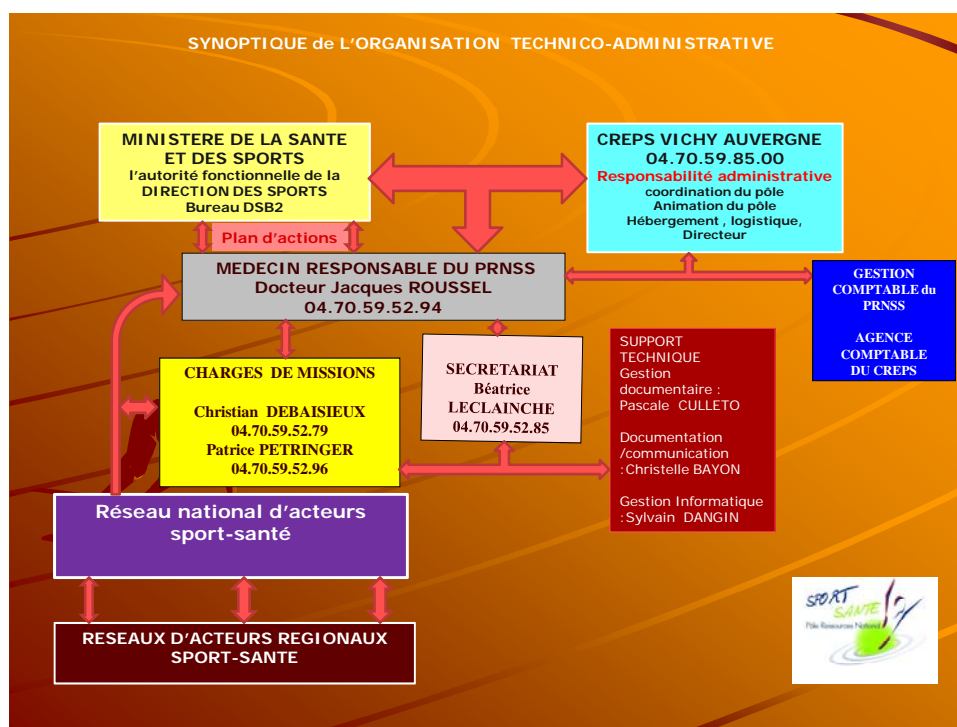


Présentation du Pôle ressources national sport et santé

Docteur Jacques ROUSSEL
Médecin responsable

Nous avons constaté ce matin qu'un nombre considérable d'actions sport santé étaient menées, tant par le monde associatif que par celui des fédérations.

L'Etat s'est doté de ce pôle afin de recenser, de valoriser et d'évaluer l'ensemble de ces actions. Ce pôle est placé sous l'autorité fonctionnelle de la Direction des sports. Il est hébergé par le CREPS de VICHY. La responsabilité de ce pôle est donnée à un médecin. Le pôle est composé de trois personnes, en plus du médecin responsable, notamment de deux chargés de mission, Christian DEBAISIEUX et Patrice PETRINGER. Nous travaillons à la constitution d'une équipe efficace et durable. Le support technique est assuré par le CREPS, de même que la gestion comptable.



L'action du pôle consistera notamment à recenser et connaître tous les acteurs du sport santé, à valoriser leurs actions exemplaires et à les faire connaître. Le PRNSS vient en appui dans la mise en œuvre des mesures prévues dans les programmes nationaux ministériels. Il aura aussi pour objectif de généraliser les réseaux sport santé sur l'ensemble du territoire, afin de rendre le concept de santé publique accessible au plus grand nombre. Il s'agit donc d'une mission de service publique. Dans ce cadre, les fédérations sportives, les collectivités territoriales seront encouragées à offrir des pratiques sportives destinées aux publics ciblés.

Il visera de plus à proposer, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, une formation complémentaire à développer pour les éducateurs sportifs dès lors qu'ils encadreront un public dit « à risques ». La prévention des accidents liés à la pratique des APS et celle du mésusage du médicament font elles aussi partie de ses objectifs.

Ces actions sont déclinées en onze fiches d'action :

- Installation du logiciel de gestion documentaire et du système d'information. Ce logiciel devrait être disponible à la mi-octobre.
- Stratégies de recensement.
- Annuaire des offres des pratiques. Une fois qu'un recensement exhaustif aura été établi, nous proposerons des réponses à des besoins par le biais de cet annuaire.
- Stratégie d'harmonisation.
- Cahier des charges de la labellisation. Ce terme de « labellisation » pourrait être remplacé par « certification ».
- Plan national de formation : il s'agit là d'une nécessité.
- Constitution des réseaux régionaux d'acteurs sport santé et du réseau national sport santé.
- Mise en place des groupes de travail.
- Promotion des bonnes pratiques : Groupe « outils de prévention des conduites dopantes ». Ce groupe se réunit dès la semaine prochaine.
- Promotion des bonnes pratiques : animation du réseau des animateurs.
- Promotion des bonnes pratiques : Prévention des accidents liés à la pratique.

Ce champ est donc très vaste et nous devons au départ concentrer notre action autour du logiciel, des stratégies de recensement, de l'annuaire et du travail avec les réseaux.

Depuis le 18 février 2010, les médecins conseillers des Directions Régionales Jeunesse et Sport sont chargés de l'activité de soutien du réseau régional sport santé. Ils identifient et recensent en région toutes les actions mises en place, ainsi que tous les outils de promotion de la santé par le sport. Ces données seront regroupées au niveau national pour être exploitées, diffusées et valorisées.

Les médecins régionaux impulsent et soutiennent en région les porteurs de projet sur des publics ciblés. Ils sont aussi chargés de mettre en place un observatoire des accidents liés à la pratique d'APS, de promouvoir la sécurité de ces pratiques, d'animer le collectif d'animateurs régionaux de prévention des conduites dopantes et d'apporter leur expertise auprès du pôle sur la pertinence des actions ou projets portés dans sa région.

Les médecins conseillers des DRJSCS sont conviés à un stage de formation au CREPS de Vichy, les 23, 24 et 25 novembre. Leurs missions leur seront alors présentées de façon plus détaillée.

Ces deux diapositives présentent l'articulation fonctionnelle et technique des différents acteurs.

